

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Granville. Grève au lycée Julliot de la Morandière après la réintégration d'un élève exclu pour menaces de mort

Guillaume Granger

2-3 minutes

"Stop à la violence à l'école", indique une pancarte brandie. Lundi 1^{er} septembre, les professeurs du [lycée Julliot de la Morandière](#), à [Granville](#), étaient en grève. Les 120 enseignants de l'établissement polyvalent, qui compte 1 100 élèves au total, dénoncent la réintégration d'un élève initialement exclu à la suite de menaces de mort.

Une exclusion définitive avec sursis

Au mois de mars, un élève avait été exclu définitivement du lycée après avoir proféré des menaces de mort à l'encontre d'une professeure de l'établissement. La famille de l'élève a ensuite fait appel de la décision du conseil de discipline avec un avocat. Début juillet, la commission d'appel a maintenu cette décision mais l'a assortie d'un sursis, ouvrant la voie à la réintégration de l'élève. *Nous voulons que la décision de l'établissement soit respectée. Les professeurs sont exaspérés par la violence qui s'installe*", explique l'enseignant. *"C'est un lycée bienveillant où l'on prend le temps*, explique Céline Constant, professeure de sciences. *Une exclusion définitive est très rare, le fait qu'elle soit annulée décrédibilise le système.*"

Une rencontre avec le rectorat

Une délégation de professeurs a été reçue en audience dans l'établissement par Stéphane Vautier, le Directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen) de la Manche. *"Nous entendons les craintes de la communauté éducative, c'est pour ça que M. Vautier est venu et a échangé avec l'ensemble des équipes*, indique Matthieu Gonet, directeur de la communication de l'Académie de Normandie. *Nous voulons maintenir le dialogue avec le personnel et les familles.*" Ainsi, une équipe mobile de sécurité, *"en appui des équipes de vie scolaire"*, est présente dans l'établissement pendant toute la semaine, selon le porte-parole.



Stéphane Vautier, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale pour la Manche.

Le proviseur du lycée, Yann Riboulet, doit rencontrer l'élève et sa famille mardi 2 septembre. Ce jour-là, les professeurs de La Morandière n'ont pas prévu de faire grève, *"pour ne pas pénaliser les autres élèves, explique Nicolas Le Renard. Mais si l'élève en question souhaite revenir mercredi, on se mettra à nouveau en grève."*